

**GRÈVE DU 02.02.2017**

# L'URGENCE SOCIALE SE CONFIRME !

**C'est à l'appel de la  
Fédération CGT  
que les cheminots  
se sont mobilisés  
de manière  
significative par la  
grève et dans les  
rassemblements  
sur l'ensemble du  
territoire ce 2  
février 2017.**

600 cheminots rassemblés à Marseille, 150 dans le Limousin, 130 à Villeneuve St Georges, 150 sur la région Midi Pyrénées, 300 sur la région de Normandie, 250 sur la région de Lille...

45% de grévistes à l'établissement Matériel de Tergnier, 23% de cadres en grève à l'EIC Midi Pyrénées, 52% de grévistes au technicentre de Noisy, 60% sur l'ECT de Montpellier, 40% sur celui de Lorraine....

Comme le démontrent ces quelques chiffres ; les cheminots de tous collèges et toutes fonctions ont réaffirmé une nouvelle fois leur détermination à refuser la casse de l'emploi au statut, la casse de leurs métiers et plus généralement celle du service public ferroviaire.

Sur la base des mobilisations locales impulsées par la CGT en novembre et décembre 2016 qui ont permis d'arracher des premières mesures, notamment sur les effectifs, les cheminots ont prolongé et amplifié l'ancrage des luttes sur les sites ferroviaires.

Cette journée d'action confirme l'exigence de briser le cercle vicieux du gel des salaires, de l'externalisation des missions et tâches dévolues aux cheminots de la SNCF, de l'hémorragie concernant les effectifs.

Pour atteindre cet objectif, une majorité de cheminots a exprimé son souhait d'une unité syndicale la plus large possible.

**A ce titre, la Fédération CGT des Cheminots continuera de travailler au rassemblement et invitera les organisations syndicales représentatives nationalement à une interfédération dans les jours à venir, afin de répondre à cette attente légitime.**

**La direction doit apporter des réponses sur :**

- ▶ L'arrêt des suppressions d'emplois en cours ainsi que celles à venir et des embauches au statut en adéquation avec les charges de travail ;
- ▶ La réinternalisation des tâches afin que celles-ci soient effectuées par des cheminots à statut, formés et dont le savoir-faire n'est plus à démontrer ;
- ▶ L'arrêt des réorganisations d'établissements en cours et à venir ;
- ▶ La réouverture de négociations sur le régime de travail de l'encadrement ;
- ▶ L'ouverture de négociations salariales significatives qui doivent déboucher sur une augmentation générale, en lieu et place d'une 3<sup>e</sup> année consécutive de gel des salaires ;
- ▶ L'ouverture de négociations sur le niveau des pensions de retraite gelées depuis 54 mois.

La Fédération CGT salue la détermination, la lucidité et l'engagement des cheminots qui se sont mobilisés ce 2 février avec conviction afin de tracer un autre avenir pour le service public ferroviaire. Cette action nationale nécessite des prolongements au cœur des chantiers ferroviaires.

Par conséquent, la Fédération CGT invite l'ensemble des cheminots à mettre en débat les suites qu'il conviendra de donner à cette journée d'action professionnelle, de même qu'elle les incite à inscrire dans leur agenda la prochaine journée d'action nationale interprofessionnelle programmée le 21 mars prochain.

## F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
E-mail : .....



### BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :  
« Que fait la CGT ? »  
FAITES-LA !**

Nom du secteur : ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....

